



Une symphonie de rêves haute en couleurs!
Dès lundi 30 août, 7h45...

Chers parents,

La rentrée des élèves aura lieu lundi le **30 août**, dans la cour d'école. Il est important de noter que les **30 et 31 août** seront des demi-journées d'école (**de 7h45 à 10h15**). Par la suite, le service de garde sera ouvert jusqu'à 17h55, *si votre enfant y est inscrit*.

Plusieurs documents sont également joints à cet envoi. Nous attirons votre attention sur l'horaire de l'école, car **les jeudis** ont une période de moins en après-midi (afin de permettre des périodes de rencontre en équipe-école)...

Dans la présente lettre, nous vous informons des étapes qu'il vous reste à faire d'ici la rentrée...

1^{ère} étape : **Prendre connaissance du bulletin de juin 2021**

Vous le recevrez par courriel cette semaine. Vous pourrez également vous rendre sur le portail des parents à l'adresse suivante : <https://portail-parents.csmb.qc.ca/> .

2^e étape : **Payer la facture pour les frais scolaires 2021-2022**

Il faut prévoir un montant **entre 60\$ et 90\$ par enfant**. La facture-école vous sera acheminée dès que tous les prix seront connus. Ce paiement pourra être fait par Internet ou en argent comptant **directement au secrétariat**. Nous vous prions de prévoir le montant exact, car nous n'avons pas de monnaie.

Le secrétariat sera ouvert pour le paiement de la facture selon l'horaire suivant :

25 août : de 13 h à 15 h

26 août : entre 8 h à 11 h et 13 h à 18 h

Détail important : aucun frais ne sera chargé pour les **sorties éducatives** sur la présente facture.

3^e étape : **Inscrire votre enfant au service de garde ou au service de dîner**

- a- aurez-vous besoin du service de garde pour les demi-pédagogiques des 30 et 31 août?
- b- et pour le reste de l'année?

Si ce n'est pas déjà fait, communiquer avec le service de garde pour inscrire votre enfant au service de dîner ou au service de garde, en composant le (514) 765-7600 poste 2.

4^e étape : **Acheter les effets scolaires de votre enfant**

Vous recevrez la liste des effets scolaires de votre enfant par courriel. Au retour des vacances, il sera possible d'en obtenir une copie au secrétariat.

Lors de la première journée d'école, votre enfant devra se présenter à l'école avec tous les effets demandés dûment identifiés...

5^e étape : **Rencontre des parents et Assemblée générale des parents**

Le titulaire de votre enfant sera disponible pour vous rencontrer et vous présenter le fonctionnement de sa classe, selon le calendrier suivant.

De plus, il ne faudra pas manquer l'**Assemblée générale des parents** car c'est lors de cette courte réunion que seront élus vos représentants sur le Conseil d'établissement de l'école.

Rencontre de parents

1^{er} septembre

18h30 – 1^{re} et 2^e année et Anglais intensif

19h15 – 3^e et 4^e année

9 septembre

18h30 – Préscolaire, 5^e et 6^e année et classes TSA

19h30 - Assemblée générale des parents